

Atelier Détection de Potentiel Secteur Industrie

PRENOM - NOM : Mehrez MRAD
N° IDE : 6778355C
Séance du : 23/10/2023

La détection de potentiel est une séance qui mesure par analogie, à l'aide d'exercices, le potentiel professionnel d'une personne pour un secteur d'activité donné. L'objectif de cette séance est d'aider à l'orientation du candidat sur un secteur d'activité.

Descriptif des exercices et potentiels détectés :

Le candidat a dû réagir à des situations pouvant être rencontrées dans les métiers de l'industrie tels que : gestionnaire de magasin, technicien(ne) contrôle qualité, opérateur(rice), correspondant(e) sécurité, gestionnaire de production, agent(e) de production, etc.

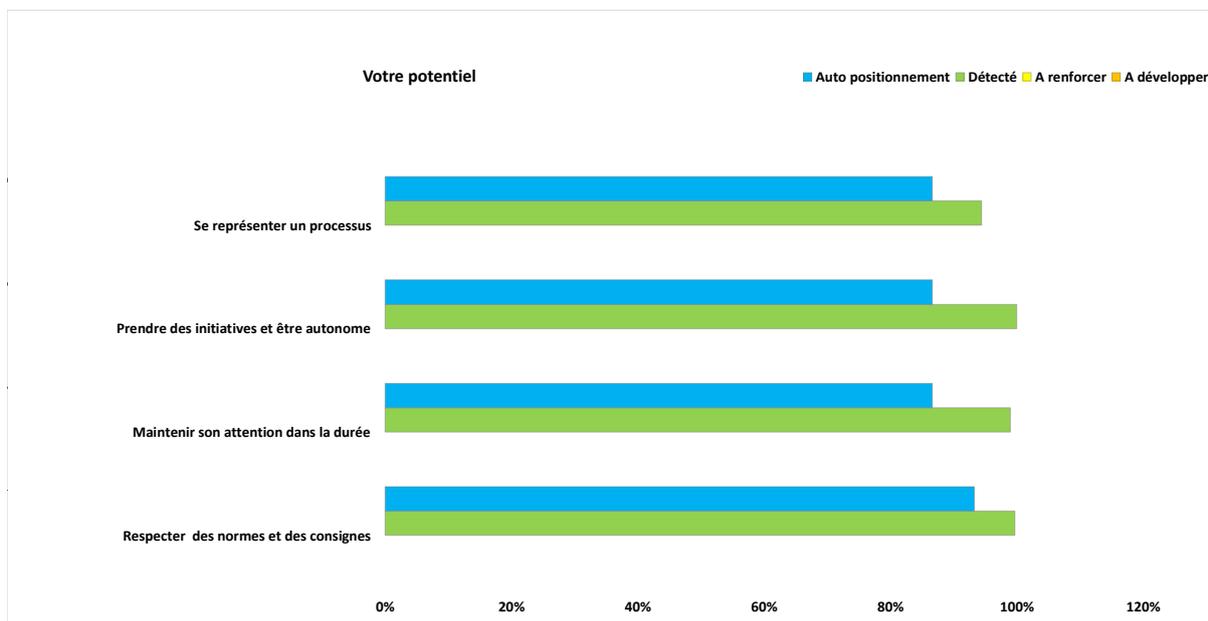
Ces exercices ont mesuré le potentiel du candidat à :

- Se représenter un processus
- Prendre des initiatives et être autonome
- Maintenir son attention dans la durée
- Respecter des normes et des consignes

La séance a permis au candidat, dans un temps imparti, d'être sensibilisé à :

- Assembler, avec minutie, de petites pièces mécaniques, en respectant un schéma de montage.
- Comprendre des consignes et les appliquer en autonomie.
- Rester attentif aux variations d'affichage d'une simulation d'un tableau de bord et agir en conséquence.
- Appliquer une méthode définie pour un travail de précision, répétitif, demandant de la concentration.

RESTITUTION



Se représenter un processus	Prendre des initiatives et être autonome
Potentiel détecté	Potentiel détecté
Maintenir son attention dans la durée	Respecter des normes et des consignes
Potentiel détecté	Potentiel détecté

Preconisation(s) suite à l'entretien individuel de restitution :

SUITES POSSIBLES POUR VOTRE PARCOURS

PROCHAINES FORMATIONS DISPONIBLES

IMMERSION FACILITEE

<https://immersion-facile.beta.gouv.fr/>

Une immersion professionnelle répond à 1 des 3 objectifs suivants :

- Découvrir un métier ou un secteur d'activité
- Confirmer un projet professionnel
- Initier une démarche de recrutement



L'immersion professionnelle n'a pas de durée minimale, mais elle ne peut excéder 1 mois.

Le bénéficiaire n'est pas employé par la structure d'accueil. L'aide à la mobilité peut être accordée sous conditions.

IDENTIFIEZ VOS ATOUTS ET COMPETENCES



FAITES VOUS ACCOMPAGNER

UTILISEZ NOS SERVICES EN LIGNE



PARTICIPEZ A DES EVENEMENTS

CONTACTER DES ENTREPRISES



PROCHAINES SESSIONS MRS (Méthode de Recrutement par Simulation)